

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°11/2021****OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION RENOVIATION  
ENERGETIQUE FERRAGE**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	24
Excusés :	3
Pouvoirs :	0
Votants :	24

**SÉANCE DU 11 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 11 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 3 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle municipale du MASET, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoint, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Caroline RICORD Emilie GAGLILOLO, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Jean-Paul THIEULIN, Lydie CHRETIENNOT, Sandrine BRUNET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Emilie GAGLILOLO

Monsieur l'adjoint au développement durable rappelle que la dotation permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements. L'enveloppe annuelle s'élève à **570 M€**. En complément, une enveloppe exceptionnelle de **950 M€** est ouverte sur les exercices 2020 et 2021. La DSIL soutient également la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux inscrites dans un contrat de ruralité signé entre l'État et les groupements de communes.

Parmi les 6 grandes priorités thématiques éligibles à un financement, figure la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables.

Dans le cadre du projet de construction d'une maison de l'environnement et du développement durable sur le site des Ferrages, la rénovation énergétique du bâtiment est envisagée.

Le projet sera plus ambitieux que la réglementation thermique actuelle, et visera un niveau de performance BBC rénovation.

Pour parvenir à cet objectif, des travaux de plusieurs natures sont envisagés :

- La ventilation
- L'humidité
- L'étanchéité à l'air
- L'isolation et traitement des ponts thermiques
- Chauffages électriques et solaires
- Eclairages et équipements basse consommation.

Une étude menée par un architecte est actuellement en cours.  
Le coût des travaux est évalué à 800 000 euros.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus large possible au titre de la Dotation de de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le projet de rénovation énergétique du bâtiment des Ferrages

**AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches utiles.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été  
Effectuées le 23 MAR. 2021  
Et la délibération expédiée à la  
Sous-préfecture le 23 MAR. 2021

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Emmanuel DELMOTTE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Emmanuel Delmotte', is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature and contains some illegible text and a star symbol.